



VILLE
DE
MENNECY

www.mennechy.fr

LETTRE La du MAIRE

numéro 18 - novembre 2007

DES AIDES DE FIN D'ANNÉE pour les plus démunis

Les plus démunis ont droit, eux aussi, de passer des fêtes de fin d'année simplement mais dignement... Certaines aides sont mises en place dans un cadre légal, compte tenu d'un certain plafond de ressources.

Des allocations de fin d'année (eau, gaz, électricité et combustible), des aides pour le Noël des personnes âgées et pour les enfants de demandeurs d'emploi sont allouées aux plus démunis d'entre nous. Vous serez accueillis en toute discrétion au Centre Communal d'Action Sociale.

Imposables ou pas, les ressources que vous déclarez (avant déductions) ne doivent pas excéder :

Pour les personnes âgées :

Les personnes âgées d'au moins 65 ans au 31 décembre 2007 (ou de plus de 60 ans en cas d'inaptitude au travail) vivant seules, maritalement ou en couple marié, peuvent en bénéficier sous certaines conditions de ressources.

- personne seule7 635,53 €/an
- couple13 374,16 €/an

Noël des personnes âgées :

Seuls, les titulaires de l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité pourront percevoir l'allocation de Noël.

Pour les familles nombreuses :

L'ensemble des ressources du ménage est pris en compte à l'exception de l'allocation logement, des allocations de l'aide sociale, des retraites du combattant et des pensions de veuves de guerre, des pensions attachées aux distinctions honorifiques. Par ailleurs, le loyer ne peut être déduit.

- personne seule avec 2 enfants à charge1 268,00 €/mois
- personne seule ayant 3 enfants à charge1 553,30 €/mois + 279,90 €/mois et par enfant à charge supplémentaire.
- couple ayant 3 enfants à charge1838,60 €/mois
- couple ayant 4 enfants à charge2123,90 €/mois + 279,90 €/mois et par enfant à charge supplémentaire.

Pour les enfants de demandeurs d'emploi (âgés au plus de 12 ans dans l'année civile).

L'ensemble des ressources des familles pris en compte est le même que celui des familles nombreuses.

Le plafond de ressources est aussi le même mais il s'étend :

- à la personne seule avec 1 enfant982,70 €/mois
- à la personne seule ayant 2 enfants à charge 1 268,00 €/mois et
- au couple ayant 1 enfant à charge1 268,00 €/mois.

- au couple ayant 2 enfants à charge1 553,30 €/mois + 285,30 € par enfant à charge supplémentaire.

Si vous êtes dans ce cas, vous devrez fournir au C.C.A.S. :

- Votre livret de famille ;
- Une photocopie de votre avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus 2006 ;
- Un relevé d'identité bancaire ;
- La notification du montant des prestations de la Caisse d'allocations familiales ;
- Les justificatifs de toute autre ressource (pension alimentaire...)

Pour le Noël des personnes âgées d'au moins 65 ans ou 60 ans pour inaptitude : justificatif de l'allocation supplémentaire (ex : Fonds National de Solidarité).

Pour le Noël d'enfants de demandeurs d'emploi : Carte inscription A.N.P.E. (Le plafond des ressources est le même que celui des familles nombreuses)

**DOCUMENTS A FOURNIR
AVANT LE 30 NOVEMBRE 2007
DERNIER DELAI.**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Avenue de la Jeannotte - Tél. : 01.69.90.61.90



Le Code électoral n'interdit pas la publication d'un éditorial du Maire dans les parutions municipales au cours des six mois précédant les élections municipales. Cependant, pour des raisons d'équité et d'équilibre démocratique, le Maire et son équipe municipale ont pris la décision de ne plus publier d'éditorial jusqu'en mars 2008.

Ça s'est passé en Octobre

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales et cantonales programmées les 9 et 16 mars 2008, vous devez être inscrits sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre 2007. Pour ce faire, présentez-vous en Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour plus de renseignements, contactez le 01.69.90.80.45



Votre avis sur l'avenir de la région Ile de France

Un registre d'enquête est mis à votre disposition en Mairie Annexe pour vous exprimer sur le devenir de la région.

SCHEMA DIRECTEUR DE LA REGION ILE DE FRANCE (S.D.R.I.F.)

Du lundi 15 octobre 2007 au samedi 8 décembre 2007 inclus en Mairie Annexe

Le Commissaire Enquêteur, Monsieur Yves MAËNHAUT, vous recevra en Mairie Annexe les :

mercredi 14 novembre 2007 de 9h00 à 12h00

lundi 26 novembre 2007 de 14h00 à 17h00

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (S.C.O.T.)

Du lundi 22 octobre 2007 9h00 au jeudi 22 novembre 2007 en Mairie Annexe.

Le Commissaire Enquêteur, Madame Chantal LECOMTE, vous recevra en Mairie Annexe le jeudi 22 novembre 2007 de 14h00 à 17h00

Le jumelage Mennecy-Renningen

fête son 25^e anniversaire



Comme chaque année, une délégation de la commune de Mennecy s'est rendue à Renningen. Mais l'année 2007-2008 est un peu particulière puisque le jumelage fête son 25^e anniversaire. Depuis 1982, les deux communes entretiennent des relations plus que conviviales. Pour fêter ces années d'amitié et d'échanges, la délégation, emmenée par le Maire de Mennecy, est partie le 5 octobre en direction de la ville allemande de 17 000

habitants, située près de Stuttgart. Un Conseil Municipal franco-allemand extraordinaire s'est tenu, dès le samedi, avec l'intervention très intéressante du Professeur Franck BAASNER, directeur du Deutsch-Französisches Institut (DFI), sur l'avenir de l'Europe. Une plaque a ensuite été dévoilée, portant le nom des 4 fondateurs du jumelage à savoir Jean-Jacques ROBERT, Joël MONIER, Martin WOLF et Bernhard MAIER.

Le dimanche matin fut sportif avec une marche de 5 km pour les représentants des deux communes puis une course de 10 km pour les sportifs les plus avertis. La délégation a été reçue très chaleureusement par les familles allemandes. En février, c'est une délégation de Renningen qui se déplacera à Mennecy.



UN AUTRE REGARD sur les végétaux

La Bibliothèque Municipale et l'association Géobiota organisaient durant tout le mois d'octobre « Sciences et Livres en Fête ». Sur le thème du monde végétal « depuis la nuit des temps », les enfants comme les adultes ont pu découvrir, à travers de superbes illustrations et des instruments optiques, la vie des végétaux dont nous avons tant besoin. Dans les locaux de la bibliothèque, une exposition riche en enseignement sur les parfums notamment réalisés à partir de végétaux était animée par l'association « A fond la Science ». Ce fût aussi une bonne occasion pour les organisateurs de rappeler que si nous ne préservons pas cette biodiversité, c'est nous et surtout nos enfants qui en souffriront beaucoup.



Les nouveaux Mennecoïis rencontrent leurs élus

Le Maire et son Conseil municipal ont reçu les nouveaux habitants de Mennecy pour leur présenter la commune, le 13 octobre dernier. Urbanisme, environnement, jeunesse, sport, animation et bien d'autres sujets sur la vie quotidienne étaient au programme.



Un livret d'accueil leur a été remis pour le côté pratique. Puis un vin d'honneur a ensuite été proposé, bonne occasion de lier des contacts. Qu'ils viennent de Paris, de la petite couronne ou d'ailleurs, ils semblent unanimes sur une chose : on respire à Mennecy.

C'est dans l'air

Installation du Centre Administratif

Certains services municipaux s'installent en fin d'année au nouveau Centre Administratif de la rue de Milly (au n°31) avec un nouveau numéro de téléphone : **01.64.98.14.14**

Voici quelques dates importantes à retenir pour cause de déménagement :

Fermeture au public :

- Pôle Facturation et service des Finances : lundi 26 et mardi 27 novembre
- Service du Personnel et service Informatique : jeudi 29 et vendredi 30 novembre
- Etat Civil et service Population : lundi 3 décembre
- Service scolaire : mercredi 5 décembre

Réouverture au public au Centre Administratif

- Pôle Facturation et service des Finances : mercredi 28 novembre
- Service du Personnel et service Informatique : lundi 3 décembre
- Etat Civil et service Population : mardi 4 décembre
- Service scolaire : jeudi 6 décembre

Exceptionnellement, la Mairie Centrale sera fermée au public le samedi 1 décembre 2007.

Toutes les informations pratiques concernant l'aménagement des services municipaux au nouveau Centre Administratif vous seront communiquées dans le prochain Mennecy Info qui paraîtra le 17 décembre 2007.

Pour le règlement de vos factures au Pôle facturation :

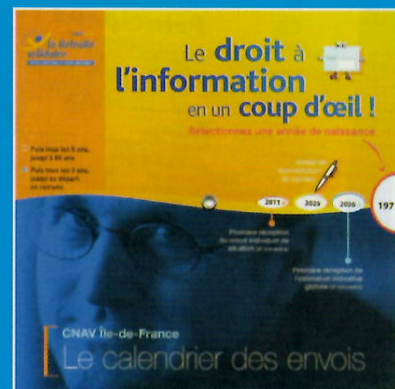
- du 26 au 28 novembre, vous pourrez déposer vos paiements, uniquement par chèque, dans la boîte aux lettres du 3 rue de la Croix Boissée.
- à partir du 29 novembre, les paiements se feront au Centre Administratif (31, rue de Milly).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 01.69.90.80.30. Nous vous remercions de votre compréhension



BON A SAVOIR...

Droit à l'information sur les retraites



Depuis le 1^{er} octobre 2007, la branche retraite du régime général a ouvert, pour une durée de 3 mois, un centre d'appel téléphonique spécialement dédié au droit à l'information sur la retraite : le **0821 10 20 30 (0,12 € la minute) ouvert de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

Des conseillers répondent à toutes les questions que se posent les assurés sur leur relevé individuel de situation et leur estimation indicative globale : à quoi servent-ils, comment les lire et les comprendre, les causes de non réception, les demandes de rectification...

Pour toutes les réponses à vos questions, contactez : 0821 10 20 30 ou www.info-retraite.fr

Allocataires ou partenaires de la CAF, les adresses à retenir

Depuis février dernier, la CAF de l'Essonne a changé d'adresse postale.

Si vous êtes allocataires, écrivez impérativement à :

**CAF de l'Essonne
91032 Evry Cedex**

Si vous êtes partenaires, tous vos courriers doivent être adressés à :
CAF de l'Essonne (indiquer le nom du service ou de la personne destinataire)
2 impasse du télégraphe
91013 Evry Cedex

La Trottinette s'installe à la Jeannotte



La Trottinette déménage pendant les vacances de Noël. Elle sera fermée du 24 décembre 2007 au 4 janvier 2008 au public.

Elle s'installe en lieu et place de l'ancienne Ribambelle, rue du Buisson HOUDART. Sa réouverture est programmée le lundi 7 janvier avec les horaires habituels : les lundi et vendredi de 8h30 à 17h et les mardi et jeudi de 8h30 à 18h.

Pour de plus amples renseignements : 01.64.57.18.90

RENTÉE LITTÉRAIRE A LA BIBLIOTHÈQUE

Jeudi 13 décembre, de 9h30 à 13h00, la rentrée littéraire sera organisée par la bibliothèque municipale. Laetitia CHOJNOWSKI, de la Société Française du Livre, proposera différents romans de la rentrée. Elle présentera les livres sélectionnés, leurs auteurs et leurs œuvres parmi lesquels : « A l'abri de rien » de Olivier ADAM, « Arlington Park » de Rachel CUSK ou encore le prix Goncourt « Alabama Song » de Gilles Leroy.



Mettant à l'honneur la littérature française ou étrangère, la rentrée littéraire de Mennecy est devenue au cours des ans une véritable institution.

Renseignements au 01 64 99 91 27

Agenda Loisirs

Cinéma « Atmosphère »

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Lundi	12 nov.	UN SECRET	20h30
Mardi	13 nov.	UN SECRET	20h30
Mercredi	14 nov.	LES ROIS DE LA GLISSE	14h30
Vendredi	16 nov.	LES ROIS DE LA GLISSE	20h30
Dimanche	18 nov.	LES ROIS DE LA GLISSE	16h00
Lundi	19 nov.	LES ROIS DE LA GLISSE	20h30
Mardi	20 nov.	LES ROIS DE LA GLISSE	20h30
Jeudi	22 nov.	HAIRSPRAY (en VO)	20h30

Principaux événements culturels

Pour tous renseignements, contacter le Service Culturel au 01.69.90.04.92

Samedi	17 nov.	« BETES DE SCENE » Fables de la Fontaine	20h30
Samedi	24 nov.	DJANAM Chants des Balkans	20h30
Samedi	8 déc.	NOEL AUTOUR DU MONDE Cuivres et Choeurs	20h30
Samedi	15 déc.	DEMI EVANS AND THE HANDS Jazz Blues	20h30

Bibliothèque

Pour tous renseignements, contacter la Bibliothèque au 01.64.99.91.27

Mercredi	21 nov.	CONTES D'HIVER par Evelyne RIVAUD Entrée gratuite, inscription obligatoire à partir de 6 ans	15h30 Salle de la Cheminée
Mercredi	28 nov.	BONJOUR L'AVENTURE par la Compagnie Pestacle Entrée = 4,38 € - Inscription obligatoire Pour les tout-petits de 1 à 4 ans	10h00 Salle Marianne
Mercredi	5 déc.	LE TEMPS DES HISTOIRES enfants à partir de 3 ans	10h00 Salle de la Cheminée
Jeudi	13 déc.	RENTREE LITTERAIRE Présentation par Laetitia Chojnowski	de 9h30 à 13h00 Bibliothèque

Manifestations festives

Vendredi	30 nov.	MARCHE DE NOËL Parc de Villeroy	de 15h00 à 20h00 de 10h00 à 20h00 de 10h00 à 19h00
Samedi	1 ^{er} déc.	CONTE DE NOEL ET SON FEU D'ARTIFICE	18h00 Parc de Villeroy
Vendredi	7 déc.	TELETHON	
Samedi	8 déc.	SOLIDARITE ALIMENTAIRE	de 10h00 à 18h00 Mairie Centrale
Dimanche	9 déc.	SOLIDARITE ALIMENTAIRE	

1 geste 1 geste 1 geste

1 geste pour l'environnement

J'ai recours aux énergies renouvelables

Les énergies renouvelables préservent les énergies fossiles et participent à la lutte contre l'effet de serre : le bois, le solaire, l'éolien, la géothermie peuvent être des solutions idéales pour chauffer une maison. L'ADEME (Association de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) offre une aide précieuse aux particuliers : étude de situation, définition du système le mieux adapté à chacun et soutien financier pour sa mise en place. Le chauffe-eau solaire est une solution souvent très intéressante : il couvre entre 40 et 80 % des besoins selon l'emplacement des capteurs et la région, voire 100% en été. Il se rentabilise facilement et ne rejette pas dans l'atmosphère le moindre gramme de CO². Depuis le 1^{er} janvier 2005, un crédit d'impôt (ou la somme correspondante si vous êtes exonéré) de 40 % est accordé sur l'achat de ce type d'équipement. Un appareil de chauffage labellisé "Flamme Verte" économise 30 % de bois de chauffage par rapport à un appareil classique.

1 geste 1 geste 1 geste

MERCI POUR VOS DONNS



La municipalité organise, avec les bénévoles des Restos du Cœur et du Secours Catholique, la **journée de solidarité alimentaire, le dimanche 9 décembre prochain de 10h à 18h, sans interruption en Mairie Centrale.**

Vous pourrez participer à la réussite de cette collecte en apportant vos dons tout au long de cette journée.

Renseignements au 01.64.57.07.84

Suzanne RIOTTE

Exposition sculptures

Espace Culturel Mennecy

Samedi 24 Novembre

Dimanche 25 Novembre

14 h 30 - 18 h 00

Salle de la Cheminée

Parc de Villeroy

MENNECY



Les 7 et 8 décembre, n'oubliez pas le Téléthon

Mennecy s'engage à nouveau en 2007 et pour marquer l'événement, de nombreuses manifestations sont en cours de préparation. Pour cette nouvelle édition du Téléthon, les associations participeront, comme chaque année, à l'événement.

Pour participer à ces manifestations et pour tous renseignements, contactez le 01.64.57.20.98

Repas de Noël avec le CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale organise son traditionnel repas de Noël à la Salle Socio-éducative, le **9 décembre prochain. Les aînés qui ne pourraient être présents recevront un bon d'achat.** Si vous ne vous êtes pas encore inscrits, contactez le Centre Communal d'Action Sociale.

Renseignements et réservations au 01.69.90.61.90

LA LETTRE DU MAIRE N° 18 - novembre 2007

Directeur de la publication : Monsieur le Maire - Directrice de la rédaction : Madeleine FIORI, Adjoint au Maire chargé de la Communication - Rédacteur en chef : Delphine HINARD

MAIRIE Tél. : 01 69 90 80 30 Fax : 01 64 57 30 61

Réalisation : WILLAUME-EGRET - 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage à 5600 exemplaires